

Avril 2014 - N° 52



Le Maire
Alain CHANIER

Chers concitoyens,

Le 23 mars, vous avez accordé votre confiance à la liste « Continuons d'agir ensemble pour Chamblet » que je conduisais. Les élus vous en remercient chaleureusement.

Nous nous engageons à œuvrer pour le bien-être des Chamblétoises et Chamblétois, en poursuivant l'amélioration du cadre de vie de l'ensemble du territoire communal, en concertation avec la population.

A la rentrée 2014, notre école connaîtra l'ouverture d'une nouvelle classe, ce dont je suis fier car à l'heure où beaucoup d'associations de parents d'élèves, d'élus se révoltent pour maintenir des classes voir des écoles, nous à Chamblet, nous

faisons le chemin inverse gage du travail mené pour le bien vivre dans notre commune. Comme les autres classes, elle sera équipée de mobilier neuf et d'un tableau interactif pour préparer l'avenir de nos enfants.

En ce début de mandat, nous engageons l'aménagement du chemin des Mineurs et de la rue des Terres Fortes. Vous étiez nombreux à la réunion publique de présentation du projet aux riverains où beaucoup se sont exprimés.

Au cours des prochaines années, nos réflexions et investigations concerneront les projets de la salle socio-culturelle, de la cantine, de l'îlot du Sabotier, du devenir du local de la poste appartenant à la commune, d'extension de l'assainissement chemin

de la Carrière, de réfection de voirie.

C'est un nouveau programme chargé qui se réalisera en fonction de la capacité financière de la commune et des dotations et subventions qui nous seront attribuées.

Je terminerai ce message en vous rappelant ma volonté de ne pas augmenter nos impôts jusqu'à la fin du mandat.

Merci à chacun de lire notre Camulus, espérant que vous prendrez conscience que notre commune va bien, que son embellissement s'affirme, que le travail mené sert à vous tous.

A bientôt.

Actualités

Votre équipe municipale élue le 23 mars 2014



de gauche à droite :

Perrine Bignozet, Claude Batisse, Jérôme Duval, Alain Nesson, Lydie Bloyer, Pascal Lot, Annie Jardoux, Alain Chanier, Nicole Cossiaux, Thierry Lobjois, Liliane Méritet, Michèle Duffault, Delphine Michard, Michel Hureau, Arnaud Lamy.

Conseil municipal du 30 mars 2014

Installation des conseillers municipaux :

Alain CHANIER, Maire, après lecture des résultats des élections municipales du 23 mars 2014, a déclaré les nouveaux membres du conseil municipal installés dans leur fonction.

Élection du Maire :

Sous la présidence de Michel HUREAU, doyen des membres du conseil municipal présents, il a été procédé à l'élection du maire.

A l'issue du vote, Alain CHANIER a été proclamé Maire.

Élection des adjoints :

Sous la présidence d'Alain CHANIER, Maire, il a été procédé à l'élection des adjoints.

Sur proposition du Maire, le nombre d'adjoints a été fixé à 3.

A l'issue du vote, ont été élus :

1^{er} adjoint : Michèle DUFFAULT

2^{ème} adjoint : Pascal LOT

3^{ème} adjoint : Claude BATISSE

Indemnités de fonctions au Maire et aux adjoints :

Le montant des indemnités a été fixé à 43 % de l'indice 1015 pour l'exercice des fonctions de Maire, à 16,5 % de l'indice 1015 pour l'exercice des fonctions d'adjoint au Maire.

Les services de la Mairie installés dans les locaux rénovés



Depuis début mars, la Mairie a regagné ses locaux après les travaux de réhabilitation et de restructuration. L'accueil est spacieux et accessible aux personnes à mobilité réduite à l'intérieur comme à l'extérieur.

Les secrétaires, Emmanuelle et Sabine, sont maintenant installées dans leurs nouveaux bureaux bénéficiant d'espace, de clarté. La salle du Conseil Municipal dispose d'un espace élargi aux couleurs lumineuses, l'accès direct sur l'extérieur apportant de la convivialité aux cérémonies familiales.

Mairie :

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8H00 à 11H30 et de 15H00 à 17H30.

Agence Postale Communale :

Du lundi au vendredi de 8H00 à 11H30, le samedi de 9H00 à 11H30.

De son côté, l'agence postale communale a été mise en service début avril aux côtés du service administratif de la Mairie. Céline Bernard est en mesure d'accueillir le public pour réaliser les opérations postales courantes, ou financières de dépannage. Gageons que ce service postal de proximité ne manquera pas de participer à la revitalisation du centre-bourg.

Conseil municipal du 13 mars 2014

Avant-Projet Aménagement des voies communales rue des Terres Fortes et chemin des Mineurs

M. le Maire présente au Conseil Municipal les plans et l'estimation transmis par le bureau d'études BTM, maître d'œuvre.

Le montant total des travaux s'élève à 537 843,70 € HT, soit 184 109,50 € HT pour le chemin des Mineurs et 353 734,20 € HT pour le chemin des Terres Fortes. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avant-projet tel qu'il est établi, donne mission au bureau d'études BTM d'établir le dossier de projet, autorise le Maire à signer les pièces nécessaires à la réalisation des travaux.

Avant-Projet Aménagement des voies communales rue des Terres Fortes et chemin des Mineurs – Plan de financement

M. le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de cet aménagement, 19 765,10 € HT sont éligibles au titre de la DETR - amélioration de la sécurité.

Suite au chiffrage estimatif des travaux réalisés par le bureau d'études BTM, M. le Maire propose d'adopter le plan de financement correspondant à la part éligible au titre de la DETR pour une montant de 5 850,47 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter l'aide de l'État au titre de la DETR.

Agence Technique Départementale de l'Allier – compétence optionnelle

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2005 a été créée entre le Département, les communes et les structures intercommunales, l'Agence Technique Départementale de l'Allier qui, a pour objet d'apporter une assistance d'ordre juridique, financier et technique à ses adhérents.

A ce titre, l'ATDA a pour missions actuelles d'apporter à ses membres : une assistance informatique, une assistance en matière de développement local, une assistance à la maîtrise d'ouvrage, une assistance financière.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, ces missions sont comptétées par une compétence optionnelle comprenant : une assistance pour la gestion des actes du domaine public, une assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour la voirie, une assistance pour les ouvrages d'art, une assistance à la gestion

de la voirie, une assistance technique à maîtrise d'ouvrage pour les bâtiments.

Considérant la suppression de l'assistance technique proposée par les services de l'Etat à compter du 1^{er} janvier 2014, et la nécessité pour la commune de Chamblet de continuer de bénéficier d'une assistance en matière de voirie et d'ouvrage d'art, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les statuts modifiés de l'ATDA et décide de retenir la compétence optionnelle telle qu'elle est précisée précédemment.

Dotation annuelle de solidarité pour les équipements de proximité du Conseil Général de l'Allier

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité, décide d'affecter la dotation fonds 1 du Conseil Général de l'année 2014, d'un montant de 10 972,00 €, au programme Travaux de voirie, coût 30 662,50 HT.

Taxes directes locales 2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des 4 taxes directes locales :

- Taxe d'habitation24,25
- Taxe foncière sur les propriétés bâties....12,70
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties.....32,19
- Cotisation foncière des entreprises.....27,09

Subvention exceptionnelle association « Entente du monde combattant »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser une subvention à titre exceptionnel d'un montant de 250 € à l'association « Entente du monde combattant de Chamblet » à l'occasion de l'édition de l'ouvrage de Jean-Paul MICHARD consacré aux enfants de Chamblet morts pour la France.

Conseil municipal du 10 avril 2014

Élection des représentants au conseil d'administration du CCAS

Après vote à bulletin secret, ont été élus : Claude BATISSE, Nicole COSSIAUX, Liliane MERITET, Delphine MICHARD.

Désignation des délégués à l'assemblée plénière du SDE

Titulaire : Michèle DUFFAULT
Suppléant : Claude BATISSE

Désignation des délégués au comité syndical du SIVOM Région Minière

Titulaires : Michèle DUFFAULT Annie JARDOUX
Suppléants : Alain NESSON Michel HUREAU

Désignation des délégués au comité syndical du SICTOM Région Montluçonnaise

Titulaires : Alain CHANIER Pascal LOT
Suppléants : Liliane MERITET Alain NESSON

Désignation du délégué local des élus au Comité National d'Action Sociale

Le Conseil Municipal a désigné Claude BATISSE comme délégué local des élus au CNAS. Un délégué des agents sera désigné en parallèle.

Désignation du correspondant défense

Le Conseil Municipal a désigné Delphine MICHARD en qualité de correspondant défense.

Désignation du correspondant sécurité routière

Le Conseil Municipal a désigné Delphine MICHARD en qualité de correspondant sécurité routière.

Élection des membres de la commission d'appel d'offres

Outre le Maire, Président, la commission d'appel d'offres est composée de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus par le Conseil Municipal. Après vote à bulletin secret, ont été élus :

Membres titulaires : Pascal LOT, Alain NESSON, Arnaud LAMY

Membres suppléants : Michèle DUFFAULT, Jérôme DUVAL, Michel HUREAU

Constitution des commissions municipales

Outre le Maire, président, les commissions municipales ont été constituées comme suit :

Commission travaux, patrimoine, voirie, urbanisme et cadre de vie

Membres : Pascal LOT, Michèle DUFFAULT, Annie JARDOUX, Alain NESSON, Jérôme DUVAL, Thierry LOBJOIS, Delphine MICHARD

Commission affaires sociales, écoles, cantine, logement social, personnel et formation

Membres : Claude BATISSE, Liliane MERITET, Nicole COSSIAUX, Lydie BLOYER, Perrine BIGNOZET, Arnaud LAMY

Commission communication, culture, salle polyvalente, vie associative, jeunesse et sports, comité rédaction Camulus

Membres : Michèle DUFFAULT, Claude BATISSE, Liliane MERITET, Annie JARDOUX, Lydie BLOYER, Thierry LOBJOIS, Michel HUREAU

Commission affaires générales, finances, budget

Membres : Michèle DUFFAULT, Pascal LOT, Claude BATISSE, Liliane MERITET, Annie JARDOUX, Alain NESSON, Jérôme DUVAL, Michel HUREAU

Conseil municipal du 24 avril 2014

Redevance assainissement

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le montant de la redevance assainissement pour 2014 à 1,10 € le m³ d'eau consommée et à 55 € la participation demandée par foyer raccordé au réseau d'assainissement et utilisant un puits.

Approbation comptes de gestion 2013 budget communal et budget assainissement

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses apparaissent régulières et suffisamment justifiées, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion de la trésorerie municipale pour l'année 2013.

Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observations, ni réserve de sa part sur leur tenue.

Approbation du compte administratif budget communal

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Michel Hureau, approuve à la majorité des voix, le compte administratif de l'exercice 2013 et arrête ainsi les comptes :

Compte administratif budget communal 2013		
Dépenses fonctionnement 847 763,71 €	Recettes fonctionnement 1 017 883,61 €	Excédent fonctionnement 170 119,90 €
Dépenses investissement 855 440,42 €	Recettes investissement 771 344,13 €	Déficit investissement 84 096,29 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 558 993,00 €		Reste à réaliser en recettes investissement 508 822,00 €

Approbation du compte administratif budget assainissement

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Michel Hureau, approuve à la majorité des voix, le compte administratif de l'exercice 2013 et arrête ainsi les comptes :

Compte administratif budget communal 2013		
Dépenses fonctionnement 22 944,10 €	Recettes fonctionnement 33 794,94 €	Excédent fonctionnement 10 850,84 €
Dépenses investissement 255 764,58 €	Recettes investissement 96 875,38 €	Déficit investissement 158 889,20 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 62 335,00 €		Reste à réaliser en recettes investissement 98 619,00 €

Approbation des budgets primitifs 2014

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif communal et le budget primitif assainissement, équilibrés en dépenses et en recettes.

Budget primitif communal	Budget primitif assainissement
Fonctionnement : 702 841 €	Fonctionnement : 34 649 €
Investissement : 986 104 €	Investissement : 270 788 €

L'agenda du trimestre

8 mai à 11h : Commémoration du 8 mai 1945

27 mai à 18h30 : Assemblée Générale CHAMBLET TÉLÉTHON

28 juin à 18h : Assemblée Générale ESC

Contrat communal d'aménagement du bourg



L'achèvement des travaux du centre bourg

Depuis quelques jours, la fin des travaux a donné au centre-bourg une nouvelle image et un environnement de qualité à ses utilisateurs. La circulation automobile a retrouvé sa fluidité et les piétons des espaces dédiés accessibles pour tous. Si la réalisation de cet aménagement a nécessité de nombreux mois, il faut rappeler que l'ensemble du sous-sol a été réhabilité avant les aménagements de surface et que tous les acteurs ont coordonné leurs interventions pour aboutir à une réfection complète et durable de notre centre-bourg.

Merci aux utilisateurs de respecter ces nouveaux espaces, notamment en ne stationnant pas sur les cheminements réservés aux piétons.

Les futurs travaux chemin des Mineurs et rue des Terres Fortes



Le projet concernant cette dernière phase du contrat d'aménagement de bourg contractualisé avec le conseil général a été présenté aux riverains lors d'une réunion publique le 11 avril dernier.

Afin de répondre aux objectifs initiaux, limiter la vitesse, sécuriser les cheminements piétonniers, améliorer l'image de ce quartier récemment urbanisé, différentes mesures ont été retenues.

Les personnes présentes ont fait part de leurs interrogations et ont pu échanger sur les aménagements retenus en termes de sécurité, stationnement, gestion des eaux pluviales.

Le chantier sera réparti sur les années 2014-2015-2016 afin d'étaler la charge financière sur le budget communal.

Les premières interventions concerneront le chemin des Mineurs avec l'enfouissement des réseaux à partir de juin 2014.

Les aînés ont fait honneur à la table



Une soixantaine d'aînés de plus de soixante-cinq ans ont dégusté, comme chaque année le troisième dimanche de janvier, le repas de l'amitié offert par le centre communal d'action sociale (CCAS) dans la salle polyvalente. Après l'accueil du Maire et de l'équipe municipale, les choses sérieuses pouvaient ensuite commencer

avec le service du repas. Dès le début de l'après-midi, les convives ont partagé les airs de leur jeunesse avec Les Troubadours des Bruyères. Batistou a été particulièrement apprécié et applaudi en apportant rires ou émotion avec ses morceaux personnels. Durant toute la soirée, histoires et chants se sont enchaînés avant qu'arrive l'heure de se quitter et de se donner rendez-vous l'année prochaine.

52^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

De nombreux représentants du Monde combattant et de la FNACA à laquelle s'est jointe une délégation de Montluçon ont commémoré le 52^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie en présence d'André Roux, président du Monde combattant et du Maire, Alain Chanier.



« Les enfants de Chamblet, morts pour La France »

Les anciens combattants de Chamblet, souhaitant ne pas laisser tomber dans l'oubli ceux dont le nom est gravé sur les monuments aux morts, ont confié à Jean-Paul Michard, le soin de consulter les familles, les archives, les internautes et les sites spécialisés. A l'occasion du centenaire de la déclaration de la guerre de 1914/1918, il lui est apparu tout naturel de faire « revivre » le souvenir de ces 87 jeunes hommes partis d'un village et revenus dans un cimetière dans un ouvrage intitulé « Les enfants de Chamblet, morts pour La France ».

Prix de l'ouvrage en souscription 18 € jusqu'au 16 juin 2014.

Contact : André Rogeron
26, route de Montluçon - 03170 CHAMBLET
04 70 07 82 16 ou 06 80 06 98 34

Les éleveurs de Charolais se distinguent

Le 51^{ème} concours charolais des animaux de boucherie de Montluçon a permis de récompenser le mérite de plusieurs éleveurs de Chamblet. Ils figurent d'année en année au palmarès de ce concours qui constitue l'un des dix plus grands concours nationaux.

Ont été distingués : GAEC Jardoux - EARL Debizet-Laligue - Laurent Debizet - Philippe Debizet.



Infos diverses...

Logements HLM libres : s'adresser en Mairie
Tri'Tou mobile : passage le 1^{er} juillet

Le défibrillateur est installé

Une petite manifestation s'est tenue récemment en mairie afin de remercier Groupama pour sa participation financière à l'installation d'un défibrillateur et remettre les diplômes « prévention et secours civiques 1^{er} degré ».

Bernard Jardoux, président de l'agence de Commeny, Jean-Michel Laprugne, représentant départemental de Groupama et Alain Chanier ont rappelé l'importance d'une telle démarche qui peut conduire à sauver des vies et ont vivement remercié l'ensemble des acteurs.

Le défibrillateur est installé à proximité de la salle André Roux.



médiathèque Mots-passant

Les rendez-vous de l'été

Stage découverte « Carnet de Voyage » animé par Aurélie Pedrejas, illustratrice :

- public : adolescents et adultes débutants.
- apprenez à composer une page de carnet de voyage sans partir au bout du monde et découvrez les techniques et astuces pour fabriquer votre propre carnet.
- dates à déterminer, courant juillet.

La partie de pêche du 1^{er} avril

« 1^{er} avril » : date idéale pour une partie de pêche. Pour l'occasion, trois mares remplies de poissons avaient pris place dans la cour de l'école. Les enfants, armés de cannes à pêche ont chacun réussi à capturer une proie ! Ensuite, en un rien de temps ils se sont régalés en mangeant leur poisson chocolaté, bien meilleur qu'un poisson pané ! « Très bon poisson d'avril ! »



Calendrier des manifestations du trimestre

- 17 mai :** Concert Bouquets d'Harmonies
- 28 mai :** Don du sang
- 1^{er} juin :** Concours de pêche
- 21 juin :** Fête de l'École
- 21 juin :** Journée champêtre CRONY BAND
- 29 juin :** 13^{ème} Fête du Boeuf
- 13 juillet :** Barbecue ESC

Mutualisation de la salle

André Roux

Comme indiqué dans notre précédent Camulus, sous l'impulsion du Club de l'amitié des aînés, il a été décidé dans le cadre de la réhabilitation de la mairie, que l'ensemble des associations mutualisent la salle André Roux pour leurs activités.

Le 12 mars dernier, une réunion a permis de fixer les conditions d'utilisation et de fonctionnement de cette salle.

Il est fait appel à la responsabilisation des dirigeants des associations quant au respect des règles décidées. Si des manquements sont constatés, les élus décideront alors des dispositions à adopter.

Les projets des Amis de Saint-Maurice

Lors de l'assemblée générale annuelle des Amis de Saint-Maurice, le président Pierre Thuélin a remercié chaleureusement les bénévoles pour les actions menées en 2013, alors que la municipalité a poursuivi le ravalement extérieur de l'église.

Pour 2014, des priorités sont déjà avancées.

Grâce aux généreux donateurs, les finances de l'association permettent d'entretenir et d'embellir le patrimoine religieux de la commune.



Que d'activités au club de l'Amitié !

En plus des rencontres du jeudi, les activités du 1^{er} trimestre ont été nombreuses :

8 janvier : concours de belote

23 janvier : assemblée générale, notre club compte 113 adhérents

5 février : atelier cuisine-pâtisserie

19 février : il n'y a pas d'âge pour bien conduire avec notre partenaire Groupama

5 mars : atelier cuisine-pâtisserie

9 mars : repas anniversaire du club à Montmarault

Les dates à retenir pour le 2^{ème} trimestre :

15 mai : journée de la forme à Cosne d'Allier

4 juin : atelier cuisine-pâtisserie

12 juin : après-midi récréatif à Louroux-Hodement

18 juin : fête de l'amitié à Montmarault

19 juin : fête des mères et des pères

Ne pas oublier la journée champêtre au bois de la Garenne le 24 juillet !



Venez tendre le bras !

Une collecte de sang aura lieu à Chamblet mercredi 28 mai. Vous êtes attendus nombreux entre 16 heures et 19 heures. Un espace jeux sera réservé aux jeunes enfants.

Des nouvelles de l'ESC

L'équipe A, en 1^{ère} division, est deuxième au classement et l'équipe B est cinquième à quatre journées de la fin du championnat.

Le conseil d'administration de l'ESC tient à remercier l'entreprise SARL VERGNOL IMRIK & MAXENCE pour le jeu de maillots qu'ils ont offert au club.

Les prochains rendez-vous sont le concours de pêche dimanche 1^{er} juin à 8h, suivi par le repas pêche-foot à 12h ainsi que le barbecue dimanche 13 juillet à 12h.

Sachez que ces manifestations sont très importantes pour le club afin de préparer et démarrer la prochaine saison dans les meilleures conditions.



Une fleur, la vie : sophrologie et relaxation

Depuis septembre dernier, un groupe de 10-12 personnes se retrouve 1 mardi sur 2 à la salle des fêtes de 19h45 à 20h45.

À travers la sophrologie et la relaxation, chaque participant souhaite atteindre un bien être physique, mental et émotionnel.

La pratique régulière de la sophrologie permet de mieux gérer le sommeil, la concentration, la confiance en soi et le stress.

Prochaine séance les mardis 13 et 27 mai 2014.

Une séance découverte gratuite sera organisée mardi 17 juin à 20h.

Contact : Sylvie CARMIER : 06 87 82 97 75



Le chant chorale vous tente ...

« Bouquets d'harmonies » recrute deux choristes : une dame pour le répertoire Alto et un homme pour le répertoire Ténor.

Les répétitions du groupe ont lieu chaque mercredi de 20h30 à 22h30, salle des associations à Chamblet. L'assiduité est de rigueur.

Contact : Patrick Salvage - 06 89 75 65 93

Danse de salon avec les Rythmés

Si vous êtes intéressés par la danse de salon, des cours d'initiation auront lieu en juin. Les dates et horaires seront communiqués sur La Montagne et sur les panneaux associatifs situés dans le bourg. Venez nombreux !

Contact : Évelyne LOBJOIS 04 70 29 00 37 ou 06 02 23 30 40

Une randonnée des pissenlits aux couleurs du printemps !

Plus de 600 marcheurs et vététistes, soit trois fois plus que l'an dernier, ont sillonné les chemins de Chamblet, Saint-Angel et Deneuille-les-Mines.

Avant que le départ ne soit donné, la visite de France 3 a permis de téléviser dès le lendemain les « trucs et astuces » de la salade de pissenlits aux lardons préparée méticuleusement par les

bénévoles du comité des fêtes, Annie, Jean-Marie et Blanche étant les acteurs principaux.

Après les kilomètres parcourus sous le soleil, le meilleur restait à venir avec la salade de pissenlits aux lardons du comité des fêtes.

Merci à tous les participants, randonneurs fidèles ou bénévoles assidus qui font évoluer au fil des années cette journée conviviale de détente dans la campagne bourbonnaise.



Rodéo américain le 29 juin à Chamblet ...



Pour la 13^{ème} édition de la Fête du bœuf, dimanche 29 juin, Chamblet prendra des airs de western en accueillant Laurent Villard accompagné des cow-boys, taureaux et chevaux du Bucking Ranch pour un spectacle inédit de « rodéo américain » et chevauchées fantastiques.

Dès la fin de matinée, Liane Edwards, chanteuse country de renommée internationale, nous entrainera sur des rythmes endiablés.

En fin d'après-midi, le groupe CrossRoads, dont la notoriété n'est plus à faire dans la région montluonnaise fera voyager le public dans son répertoire pop rock avec une complicité évidente. Le programme prévoit également des jeux et des animations pour les enfants, avec notamment l'atelier de maquillage habituel.

A la tombée de la nuit, les enfants auront rendez-vous avec la traditionnelle retraite aux flambeaux, suivie par le feu de la Saint-Jean et le final pyrotechnique.

Différentes formules de restauration étant proposées aux visiteurs dans le cadre de la manifestation, le comité des Fêtes vous rappelle que le pique nique n'est pas autorisé sur le site.

Entrée et parking gratuits.

Pour plus d'informations :

www.chamblet.fr ou tel. 06 07 26 12 80

<http://comitedesfeteschamblet.blog4ever.com>

4^{ème} rencontre des CRONY BAND

Les crony band vous donnent rendez-vous samedi 21 Juin, sur le site du complexe sportif Gustave Piot pour leur 4^{ème} rencontre entre motards, trikers et amateurs de belles mécaniques : à 15h départ pour une balade exceptionnelle dans le bocage Bourbonnais, stand restauration pour le repas du soir avec animation par DJ Gilda. Entrée et camping gratuits.

